

Luzinay

Village des Justes



VOTE DU BUDGET, EXTRAIT DE L'INTERVENTION DE MONSIEUR LE MAIRE EN CONSEIL MUNICIPAL

« Le budget communal représente le socle financier sur lequel repose le fonctionnement harmonieux de la commune. Son élaboration consiste à satisfaire les besoins de ses citoyens tout en veillant à ne pas faire de dépenses excessives, car l'argent des contribuables et la responsabilité de son utilisation incombe à notre municipalité. Mes élus et moi-même avons **une gestion prudente, rigoureuse et maîtrisée**. Nous investissons avec discernement, dans des projets structurants et essentiels à la modernisation de notre beau village.

En 2024, nos investissements seront en augmentation de 28 % par rapport à 2023. Ils atteindront un des niveaux les plus élevés depuis 10 ans, avec plus de 1,5 million d'euros :

- La MSP (Maison de Santé), dédiée à la coordination des soins au plus près de la population. Une construction très attendue par les habitants et les professionnels de santé.
- Le parc municipal du centre bourg « le verger des écoliers ». Il associera les enfants de l'école primaire et leurs enseignants, dans la plantation d'arbres fruitiers.
- L'aménagement urbain des rues du 19 mars et de l'Église
- La réfection du pont de la rue des Allobroges, qui sera suivie par l'élargissement du lit du ruisseau Le Joux...
- La revalorisation des salaires de nos agents.

Tout cela a été possible grâce à une bonne gestion de nos dépenses, et ce malgré l'inflation du prix des énergies depuis 2021 et des recettes impactées par la

diminution des droits de mutation et de la taxe d'aménagement, conséquences du ralentissement de l'immobilier. Je remercie la Région et le Département, pour leur soutien d'un montant de 196 247 € de subventions.

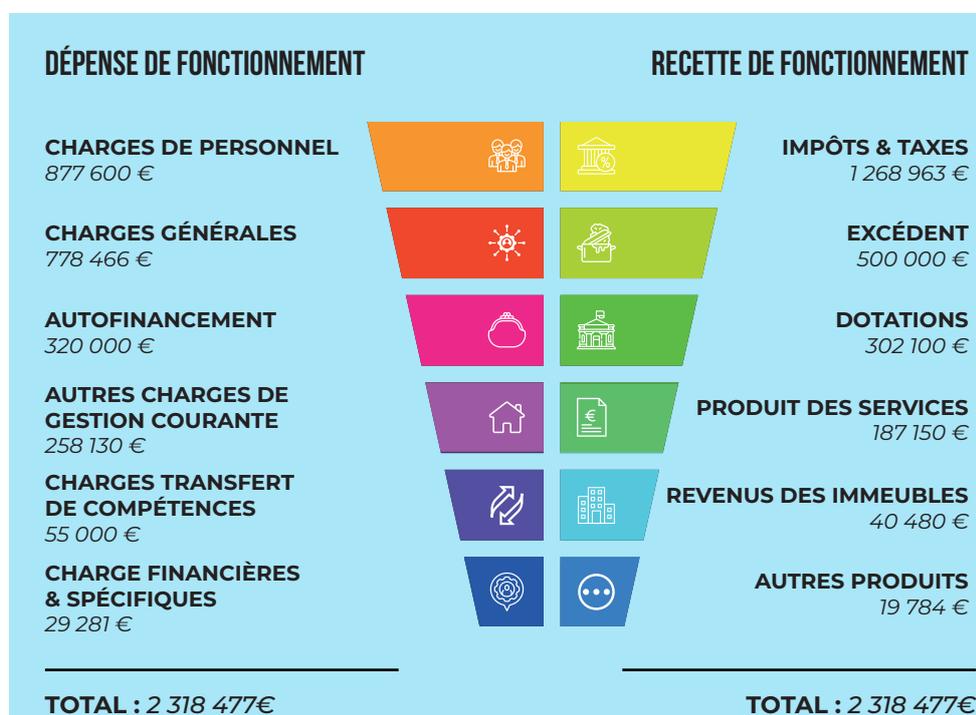
Cette année, nous prévoyons de contracter un nouvel emprunt pour financer nos projets d'investissements majeurs. Avec la fin de 2 prêts en 2023, nous avons une capacité d'emprunt d'environ 360K€ pour financer partiellement les travaux d'aménagement du centre bourg. Le solde sera pris sur la trésorerie, résultat des différents mouvements du patrimoine domanial de ces dernières années. Cependant, nous n'avons pas l'intention d'endetter davantage la commune, sachant que notre délai de désendettement est de 3 ans et que le portage foncier du projet « La maison des seniors » arrivera à son terme en octobre 2026.

Nous devons alors être en mesure de contracter un nouveau prêt.

Notre capacité d'autofinancement brute 2023 est de 269K€ sachant qu'en 2022 elle était de 211K€, soit une évolution de 27.8%, ceci démontre la bonne gestion des dépenses de fonctionnement.

Nous affichons la volonté de ne pas augmenter les taux d'imposition, afin de préserver votre pouvoir d'achat. Cette décision est d'autant plus importante que l'État a considérablement augmenté la taxe foncière (7,1 % en 2023 et 3,9 % en 2024).

Il n'est pas question d'ajouter une pression fiscale supplémentaire sur les contribuables Luzinaysards, déjà fortement sollicités. En 2024, comme depuis 10 ans, nous maintiendrons nos taux d'imposition communaux inchangés, conformément à nos engagements de 2014 ».



EDITO

Mes chers concitoyens,

Vous êtes le cœur battant de notre commune. Chaque citoyen apporte sa contribution, par son engagement associatif, sa participation aux événements locaux, et sa présence dans la vie quotidienne du village. Nous dessinons un environnement harmonieux où vous trouvez toute votre place et vous contribuez à faire de notre cité un endroit où il fait bon vivre. Je remercie les agents municipaux, dont l'engagement garanti la performance de notre Mairie. Mes remerciements s'adressent aux forces vives de Luzinay : commerçants et forains du marché, artisans et chefs d'entreprises, professions libérales et de santé. Je pense aux policiers assurant notre sécurité, aux pompiers dévoués, aux associations et comité des fêtes qui dynamisent les manifestations locales, avec les bénévoles. Je rends hommage à nos enseignants, les piliers de l'éducation de nos enfants. C'est l'action coordonnée de tous qui fait de Luzinay, une commune dynamique.

Nos chantiers se poursuivent avec notamment le projet phare du mandat, les 18 appartements du Belvédère du Rossignol, la MSP, le verger des écoliers, le réaménagement des rues du 19 mars et de l'église. Ce sont nos décisions pour le Luzinay de demain.

Il y a 10 ans que je suis le Maire de notre beau village de Luzinay. Ce nouveau mandat est tout aussi passionnant. La mission principale de vos élus est de prendre en charge les dossiers municipaux et de répondre à vos attentes et à vos besoins. Vous pouvez compter sur la détermination de notre équipe municipale, qui se réunit en bureau chaque mercredi pour travailler sur les enjeux locaux, pour votre bien-être et le Bien Vivre à Luzinay ! Continuons d'être optimistes pour l'avenir de Luzinay.

Bel été à toutes et à tous !

Christophe CHARLES

Maire de Luzinay
Vice-président du Département de l'Isère en charge de l'Action sociale, de l'Insertion et du Logement,
Vice-président de Vienne Condrieu Agglomération à l'habitat

SOMMAIRE

04. VOIRIE **COMMUNALE**

05. VOIRIE **DÉPARTEMENTALE**

06. URBANISME

07. ENVIRONNEMENT

08. ENFANCE - AFFAIRES SCOLAIRES

09. JEUNESSE

10. ECONOMIE LOCALE

11. LA VIE DES HABITANTS

12. AFFAIRES SOCIALES

13. CULTURE - ÉVÉNEMENTS

14. ASSOCIATIONS

15. BÂTIMENTS - SÉCURITÉ



Les futurs travaux sur le ruisseau du Joux

D'août à novembre 2024, le service Voirie de Vienne Condrieu Agglomération a programmé des travaux d'amélioration de la capacité hydraulique du pont sur le Joux, rue des Allobroges.

L'opération s'inscrit dans le cadre d'une étude des deux bassins versants, portée par le Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval (SIRRA), initiée par la commune de Luzinay, à la suite d'inondations importantes du secteur en octobre 2014.

Les travaux vont débuter en juillet par le dévoiement des réseaux Enedis, eau potable, GRDF et France Télécom ; la démolition et la reconstruction de l'ouvrage par VCA.

La rue des Allobroges à cet endroit sera barrée sur cette période de 4 mois ; une déviation routière sera mise en œuvre par la rue de la Noyerée et la RD36.

Le cheminement piéton se fera par la rue de la Noyerée ou par la rue des Rossignols, pour rejoindre un accès au niveau du stade de rugby, puis la passerelle traversant le Joux au niveau du stade derrière la salle des Arcades.

Les informations concernant les arrêts de bus Villeneuve et Chemin de la Bâtie seront transmises ultérieurement.

Schéma de déviation piétonne de septembre à octobre 2024



— Déviation piétonne

PROTECTION CONTRE LES CRUES, RESTAURATION DES FONCTIONNALITÉS :
>>>> Les futurs travaux sur le Joux

Les dégâts importants suite aux crues, notamment celles de 2014 et 2018, ont révélé la nécessité de restaurer le Joux. Une étude et une concertation ont été lancées fin 2018 par le SIRRA impliquant les riverains dans l'élaboration d'un projet d'aménagement qui apporte des solutions durables et qui concilie au mieux les attentes de chacun. L'enquête publique qui s'est clôturée le 24 avril a finalisé la procédure d'autorisation environnementale donnant autorisation aux travaux.

>> Quelques nuisances

Les travaux débuteront en septembre 2024 pour une durée totale estimée de 4 mois. Le pont ne sera pas empruntable durant la durée de sa réfection, orchestrée par Vienne Condrieu Agglomération, et une déviation sera mise en place y compris pour les piétons. Le projet va nécessiter l'abattage de certains arbres dont l'alignement de peupliers au droit des stades. Des essences adaptées seront replantées pour reconstituer une ripisylve fonctionnelle, assurant le bon état écologique du cours d'eau et le maintien des berges, mais il faudra s'armer de patience pour voir revenir une végétation paysagère.

SIRRA
 Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval

Préserver. Protéger. Gérer durablement la ressource en eau

Aménagement des rues du 19 mars et de l'Église

Dans la continuité des travaux de la MSP du centre bourg, les services de Vienne Condrieu Agglomération vont aménager les rues de l'église et du 19 Mars.

Un trottoir en prolongement de celui existant de la rue du 19 Mars à la rue de l'église jusqu'aux terrasses du centre.

Des places de parking en épis le long de la rue de l'église réservées aux patients de la MSP ainsi que 2 places PMR. Le revêtement des places sera en matériaux absorbants.

Des arbres seront également plantés.

Un éclairage public sera mis en service par Le TE38 rue de l'église et du 19 Mars ainsi que sur le cheminement piéton qui traversera le parc du verger des écoliers, de la Mairie à l'Église.

Carrefour de la Tourmente

Retour sur la réunion cantonale de Vienne 1, qui s'est déroulée à Chuzelles, en présence du Président du Département, Jean-Pierre Barbier, des conseillers départementaux et des maires du canton. Cette réunion avait pour but de faire le point sur l'action du Département depuis 2021, répondre aux sollicitations des maires et réfléchir aux futurs investissements. Le Département prévoit notamment d'investir près de 23 millions d'euros pour la rénovation du collège Grange.

Enfin comme nous nous étions engagés avec ma collègue conseillère départementale Martine Faïta, au début du mandat, le carrefour de la Tourmente à l'intersection des RD36 et RD123 à Chuzelles va faire l'objet de travaux de sécurisation avec la création d'un carrefour giratoire financé par le Département de l'Isère à hauteur de 75 % et de 25 % par Vienne Condrieu Agglomération et son Président Thierry Kovacs.

« Nous sommes très heureux de voir aboutir ce dossier de voirie. Vous pouvez compter sur nous », souligne Christophe CHARLES également Conseiller départemental.

Dans le cadre de l'aménagement du carrefour de la tourmente entre la route RD 36 et la RD 123, le Département a voté l'acquisition de deux bâtiments dont la démolition permettra de disposer de l'espace nécessaire à la réalisation d'un giratoire d'un rayon extérieur de 15 mètres sans autre impact foncier ni réalisation de soutènement.

RD 36 à Luzinay : sécurisation des points d'arrêt des cars à Illins



Afin de renforcer la sécurité des piétons, le Département a réaménagé la RD 36 au niveau des points d'arrêts des cars situés au hameau d'Illins. Le coût de l'opération, financée par le Département s'élève à 105 000 euros.

Nécessité de travaux pour la sécurité des usagers

La RD36 est une route à forte circulation, empruntée par de nombreux poids lourds. Bien que réglementée à 70Km/h la vitesse constatée est de l'ordre de 75Km/h et les aménagements antérieurs ne permettaient pas de garantir une sécurité suffisante.



D'une part, les cars à l'arrêt pouvaient se faire doubler par des véhicules avec un risque pour les usagers et d'autre part, les cheminements piétons n'étaient pas clairement identifiés.

Les travaux réalisés

Le Département a réaménagé le terre-plein central de la RD36 et les trottoirs, afin d'empêcher les véhicules de doubler les cars à l'arrêt et de sécuriser les piétons. Les arrêts de cars ont été sécurisés. Les terre-pleins centraux ont été rénovés et la couche de roulement, renouvelée. Enfin, la signalisation dans le secteur a été reprise pour la mettre en conformité avec la réglementation en vigueur.



ENVIRONNEMENT

Un village tourné vers la nature

ALCOME, notre partenaire pour dire stop aux mégots



Pour lutter contre les jets de mégots sur notre commune, une évaluation diagnostique du nombre de fumeurs a été établie, suivie d'une identification des lieux de dépôts des mégots jetés au sol.

Ensuite, une action de prévention a été mise en place avec un affichage dans les commerces du centre village, parallèlement à une distribution de cendriers de poche dans ces mêmes lieux, ainsi qu'à la Mairie.

Enfin, un arrêté permanent a été établi le 30/10/2023 pour la protection de l'environnement.

Cette action sera suivie de l'installation de cendriers muraux et sur pieds aux points stratégiques.



Petit rappel

un mégot peut polluer 500 litres d'eau, alors qu'un petit effort pour notre environnement est possible.

Cimetière écologique

Vous aurez pu constater qu'un aménagement des bidons plastiques a été réalisé pour faciliter leurs rangements par les services techniques.

Nous vous rappelons que dans les bennes : il est recommandé de séparer les végétaux et pots de fleurs.

Dans le cadre du respect de l'environnement, bannissez l'eau de javel au profit du savon de Marseille.

Fleurissement

Merci à l'équipe des agents municipaux !



L'AGGLO vous facilite la vie



Bac de collecte composteur et lombri-composteur :

Se rendre sur le site www.vienne-condrieu-agglomeration.fr/valoriser-et-preserver/dechets pour réaliser une demande.

Déclaration de nid de frelon asiatique

Tout propriétaire qui constate la présence d'un nid de frelons sur sa propriété, doit effectuer un signalement sur cette plateforme en ligne : www.frelonsasiatiques.fr/ et cliquer sur le lien en haut à droite « Je signale ».



Une entreprise mandatée par VCA se rendra sur site à la suite de ce signalement.

Une convention entre VCA et les Groupements de Défense Sanitaire du Rhône et de l'Isère a été signée afin de participer à la destruction des nids présents sur le territoire.

Grâce à cette convention, le coût de destruction d'un nid est entièrement pris en charge.



Informations

sur le site de Vienne Condrieu Agglomération

ou au 04 74 78 32 10

ENFANCE – AFFAIRES SCOLAIRES

Un village éducatif et citoyen

Dépenses au niveau de l'école

Voici les dotations et les investissements pour l'année scolaire :

Dotations

- Mobilier : 993,33 €
- Bus : 310,00 €
- Sorties CM2 : 1 406 €
- Pharmacie : 200 €
- PPMS : 200 €
- Fournitures Direction : 800 €

Pour toutes les classes :

- Fournitures scolaires : 11 800 €
- Sorties pédagogiques : 2 200 €
- Cadeaux de fin d'année pour les CM2 : 2 122 €
- Opéra : 1 026 €

Fonctionnement Direction plus copieur : 2 500 €
Papier copieur : 960 €

Investissement des classes

Aménagement de la nouvelle classe + équipement : 28 592 €

Classe verte à Agde

Le groupe de 50 enfants de Luzinay ont découvert la voile pendant leur classe verte du 29 avril au 3 mai 2024.



C'est parti pour un nouveau jeu au Square Clopin !

Un jeu araignée à grimper en toute sécurité grâce à un sol adapté. Ce filet de corde pyramide à grimper a été validé par l'organisme de contrôle. Une bonne nouvelle pour tous les enfants de 3 à 14 ans qui vont jouer les jeunes Spiderman luzinaysards.

Nous augmentons le nombre des jardins publics et espaces verts à Luzinay et les améliorons de façon méthodique. Cela démontre la proactivité de la municipalité, après avoir installé en 2023 les nouveaux jeux à proximité de la Mairie et de la MDA.



Ici, il s'agit de la photo de l'aire de jeux du Square Clopin, située face au Coiffeur du village. Jamais nous n'avions connu un tel investissement municipal pour son embellissement global et son cadre de vie.

Rénover ou créer un square, c'est agir très concrètement sur le cadre de vie de notre beau village, en proposant des espaces de détente aérés et divertissants pour nos enfants ; c'est lutter contre le réchauffement climatique ; c'est ajouter de la poésie dans notre village composé de nombreux espaces naturels et agricoles, qui nous permettent de sanctuariser le caractère rural de Luzinay.

Nous avons de beaux jardins publics, bien pensés et entretenus par les équipes des services techniques que je remercie, ainsi que les entreprises qui interviennent.



Monsieur le Maire remercie Annie Bec, Adjointe à l'enfance et à la jeunesse qui a piloté ce projet d'aire de jeux, avec les jeunes citoyens du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes de Luzinay, qui vont inaugurer avec nous ce nouvel espace de jeux pour les 3 – 14 ans.

Cette araignée était leur idée ! Les Clopin seraient très heureux de voir leur square aussi vivant !

JEUNESSE

Nos jeunes sont l'avenir

CMEJL (Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes de Luzinay)



Nos jeunes citoyens sont portés par l'envie d'entreprendre et moderniser notre village. Ils élaborent des projets pour le « Bien vivre » des habitants, petits et grands.

En plus des CM1 et CM2, le CMEJL est désormais ouvert aux collégiens.

L'objectif est de laisser la parole et l'action aux jeunes citoyens luzinaysards. Ils réfléchissent pour l'intérêt des jeunes dans le village et proposent leurs idées. En tant que porte-parole, ils font entendre la voix de l'ensemble des jeunes et soutiennent des projets devant le Maire et le Conseil Municipal.

Ce qui rassemble ces jeunes citoyens, c'est l'envie d'être acteur dans leur village, à travers des actions citoyennes, solidaires, autant que la découverte des activités associatives ou administratives de leur territoire.

La fierté de porter l'écharpe tricolore lors des cérémonies, d'être à l'écoute de leurs camarades d'école révèlent la motivation de ces jeunes dans leur engagement citoyen.

Cérémonie citoyenneté



Cérémonie de remise des cartes d'électeurs aux jeunes Luzinaysards de 18 ans invités par Monsieur le maire. En présence d'Annie Bec, adjointe à la jeunesse, des enfants représentants le CMEJL et de la secrétaire générale de la mairie.

L'occasion également de remettre à chacun le livret du citoyen, après que le Maire ait rappelé dans son discours, les principes fondamentaux de la République française et de la démocratie.

Un moment très important pour nos jeunes, qui demain feront vivre la démocratie et la République dans notre commune et dans notre pays, la France ! Ils ont voté pour la première fois lors des élections européennes du dimanche 9 juin 2024. Vive la jeunesse !

Paris Génération 2024 !

L'école Paul Germain est labellisée « Paris, Génération 2024 ». Cette labellisation, lui permet de participer à une session sportive lors des Jeux Paralympiques, en septembre, à Paris. 54 places ont été attribuées gratuitement à l'école, par le ministère de l'Éducation. Ainsi, le 2 septembre, tous les élèves de CM2 se rendront à l'Aréna pour assister à une épreuve de Volley assis. L'équipe enseignante remercie les Amis de l'Ecole et la Municipalité ayant aidé au financement du transport. En amont de cette sortie, les élèves ont réfléchi ensemble sur la création d'une affiche souhaitant la bienvenue à tous les pays participants. Pour ce faire, ils ont construit et habillé la Tour Eiffel de 2024 articles sportifs utilisés par les athlètes. Alors, **bienvenue à tous les sportifs et les citoyens du monde !**



« TOUT SEUL ON VA PLUS VITE, ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN ! »

ECONOMIE LOCALE

Un village orienté vers la démocratie participative

Marché de printemps du 4 mai 2024



La 3ème édition du Marché de Printemps organisée par Les Amis de l'Ecole de Luzinay et la Commission Commerce de la Municipalité a été un franc succès puisque plus de 40 exposants ont répondu présents. Un grand nombre de visiteurs ont pu flâner à travers les stands répartis sur la place de la Mairie et dans la rue du 19 mars fermée pour l'occasion.

Le fruit des ventes de la buvette, des fleurs et de la tombola a été versé à l'association Les Amis de l'Ecole et servira à co-financer les classes vertes.

La Boulangerie Simon et La Casa de Rusty ont eux aussi participé activement en reversant à l'association une partie de la vente des baguettes et des pizzas « Spéciale Amis de l'Ecole » façonnées par nos



commerçants et vendues pendant le week-end.

Marché hebdomadaire

Le marché hebdomadaire de Luzinay se tient le mardi matin sur la place de la Mairie. Tourné vers l'alimentaire, vous y trouverez un primeur qui propose des fruits et des légumes, mais aussi les produits de producteurs locaux. Le boucher-traiteur s'approvisionne pour sa viande de qualité majoritairement à l'abattoir de Corbas et propose un grand choix de plats traiteur préparé dans son laboratoire. Une épicerie de produits secs en vrac propose ses produits que vous pouvez emporter avec vos propres contenants dans une démarche de protection de l'environnement. Après de très nombreuses années de présence notre couple de poissonniers a pris sa retraite. Nous les remercions de leur présence et leur souhaitons une belle et agréable retraite bien méritée.

À la rentrée de septembre, un traiteur viendra proposer un plat unique préparé sur place ou à emporter.

Nos marchands ont besoin de votre soutien. Vous pouvez aussi passer commande sur leurs sites ou par téléphone

et venir récupérer vos achats conservés au frais au Bar-Tabac ou à la Boulangerie.

Des affichettes sont disponibles à la Mairie et chez les commerçants pour obtenir leurs coordonnées et les contacter.

La fleuriste « Rêve en fleurs »



Après avoir mis en vente ses bouquets préparés pendant plusieurs années au Vival, Nathalie a ouvert sa nouvelle boutique à Luzinay. « Rêve en fleurs » se situe au 59 de la rue du 19 mars 1962 à gauche de la Mairie. On peut y trouver tous les jours (sauf dimanche après-midi) un très grand choix de fleurs fraîches coupées, de plantes et bien sûr faire confectionner le bouquet de son choix en profitant de conseils de fleuristes professionnels.



LA VIE DES HABITANTS

Un village orienté vers la démocratie participative

Dépôts Sauvages

Le Conseil Municipal a délibéré sur la mise en place d'un arrêté, **sur la base d'une amende forfaitaire de 1 500€.**

Extrait de l'arrêté

Article 1 - Les dépôts sauvages des déchets (notamment des plaques Eternit en fibrociment, des produits dangereux contenant de l'amiante et dégradant l'environnement, des métaux, des gravats...) et décharges brutes d'ordures ménagères sont interdits sur l'ensemble des voies, espaces publics et privés de la commune. Le dépôt et la présentation sur la voie publique des déchets ménagers et assimilés ainsi que des encombrants doit être effectué conformément aux jours, heures de collecte et autres prescriptions prévues par le règlement de collecte de Vienne Condrieu Agglomération et par les règlements en vigueur.

Article 2 - Toute personne qui produit ou détient sur ses terrains des dépôts sauvages de déchets ou décharges brutes d'ordures ménagères dans des conditions de nature à porter atteinte à la santé publique est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination et d'en

informer l'autorité municipale.

Article 3 - Des pièges photographiques contre les dépôts sauvages, automatiques, autonomes et camouflables seront installés. Ce système dans le respect de la vie privée permettra à la commune de Luzinay d'être alerté du dépôt sauvage en temps réel. Des panneaux d'information compléteront le dispositif et seront installés sur les chemins communaux...

Déclaration de presse du Maire

« Un énième dépôt sauvage de plaques d'éternit en fibrociment a été sauvagement déversé dans le chemin communal "La Picardière". Après des procédures longues et très coûteuses, la commune a procédé au nettoyage de cet espace naturel le 21 février dernier, occasionnant des dépenses s'élevant à 5 800 €.

Cette situation est inacceptable ! Je tiens à exprimer ma colère et mon exaspération face à ce genre de comportements nuisibles et inexcusables. Il est important de souligner que les fonds utilisés pour le nettoyage de ces dépôts sauvages proviennent de l'argent public, qui aurait

dû être alloué à d'autres actions municipales.



Je remercie Gérard Locatelli, mon 1er adjoint et Gérard Bertini, mon adjoint à la sécurité pour l'aide qu'ils m'ont apportée dans le traitement de cette affaire. »

Ateliers des conseils d'habitants

Lionel Hérichard, Adjoint au Maire et Yves Viricel, Conseiller délégué ont piloté l'atelier des Conseils d'habitants.

Voici les conclusions du travail de l'atelier sur le tri des déchets et les dépôts sauvages.

- 1.** Un arrêté municipal présenté par les membres de l'atelier.
- 2.** Un modèle de panneau présenté aux membres de l'atelier pour avis.
- 3.** Des caméras pièges commandées.
- 4.** 9 emplacements proposés par les membres seront complétés par d'autres et équipés de panneaux.

AFFAIRES SOCIALES

Un village solidaire

Nouveautés au CCAS

Mutualisation avec les CCAS de la Sévenne : Serpaize, Villette de Vienne, Chuzelles, Seyssuel et Luzinay

1 - Organisation d'un goûter afin de réunir les séniors des différentes communes pour une rencontre festive, conviviale et musicale. Chaque année nous organiserons cette manifestation qui a eu un grand succès.



2 - Transport des personnes pour le ciné d'or tous les premiers mardis de chaque mois, deux arrêts supplémentaires ont été créés depuis 2023 : un sur la commune de Villette de Vienne et l'autre sur la commune de Chuzelles. Il n'y a pas de limite d'âge pour le ciné d'or dont le tarif est de 4€.



Les bénévoles du CCAS

Quatre bénévoles sont impliquées auprès des personnes âgées et organisent régulièrement des visites de courtoisie, un moment très apprécié et réclamé par nos aînés. Elles visitent aussi les personnes hospitalisées sur du long séjour et également en Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD). Merci à elles pour leur dévouement et leur régularité pour ces visites.

101 ans pour Odette BONNET

Cette année-là !
Notre doyenne est toujours Odette BONNET qui a fêté ses 101 ans le 17 avril.



Notre doyen Louis TOURRAL fêtera en automne ses 96 ans.

Mutuelle communale

Tous les administrés peuvent souscrire à notre mutuelle communale « AESIO » afin de bénéficier de tarifs préférentiels et pour évaluer

les prestations en fonction des besoins de chacun. Il faut se rendre à l'agence de Vienne au *44 cours Romestang* tel : 04 74 87 91 15

Fête de la Solidarité ! le vendredi 22 novembre

Seront présents :

EMMAÜS : le camion sera sur la place de la mairie, merci pour vos dons : vaisselles, petits meubles, vêtements (surtout enfants), jouets, etc. le tout en bon état !



LE SECOURS POPULAIRE :

les dons concernant l'alimentation, les produits d'hygiène (adultes, enfants et bébés) seront bien appréciés. Nous profitons de cet événement pour compléter notre contribution par une collecte alimentaire.

SOLIDAIRE POUR : assurera la buvette, la restauration et l'animation musicale sera faite par la fanfare.



CULTURE - ÉVÉNEMENTS

Un village à l'esprit festif et convivial

Charlie OZ

ÉVÉNEMENT le 10 mars 2024
« Charlie Oz » était à Luzinay !



Un délicieux moment avec Charlie Oz, une artiste lyonnaise venue tourner le clip de son nouveau titre sorti en avril 2024, avant sa tournée en France où elle fera la première partie de M. Pokora !

Ambiance intimiste, dans un intérieur Luzinaysard, chez Julie et Kévin. Une belle préparation du clip avec sa team de 30 danseurs, sectionnés à l'Arena parmi 300 danseurs.



Ils étaient à Luzinay ce dimanche depuis 7 heures du matin ! Monsieur le maire et son adjoint Lionel HERICHARD sont allés les saluer.

Ciné été

Ciné Été ! De retour à Luzinay, le 31 juillet dans la cour de récréation de l'école Paul Germain et ce à la tombée de la nuit.

Avec COCORICO, film tout public avec dans les rôles principaux Didier BOURDON, Christian CLAVIER, Marianne DENICOURT, Sylvie TESTUD.



Sur le point de se marier, Alice et François décident de réunir leurs deux familles. Pour l'occasion, ils réservent à leurs parents un cadeau original : des tests ADN pour que chacun puisse découvrir les origines de ses ancêtres. Mais la surprise va virer au fiasco entre la famille aristocrate et la famille plus modeste. Réservez cette date dans vos agendas !

Fête Nationale

Cette année, les festivités de la fête nationale se déroulent le 13 juillet au stade de Chuzelles. À partir de 16h, les enfants s'amuseront dans des structures gonflables et dégusteront des glaces italiennes et des churros. La buvette sera tenue par le FC Sévenne et les repas seront servis par l'association familiale rurale.

Les tickets repas sont en vente à la Mairie de Chuzelles et chez leurs commerçants.

Repas Adulte à 15€ : paëlla, fromage blanc et tarte.
Repas Enfant à 6 Euros : nuggets, frites.

La soirée dansante sera animée par Flo, le fabuleux DJ de Sky Concept' Événementiel.

Le feu d'artifice sera tiré à 23h au stade. Il est cofinancé par les Mairies de Luzinay et de Chuzelles, comme chaque année. En 2025, les festivités se dérouleront à nouveau à Luzinay !

Idée lecture

Histoire de trois jeunes gens complètement différents qui se rencontrent par hasard sur le chemin de Compostelle. Ensemble ils vont faire un petit bout de chemin, faire connaissance et se livrer tour à tour sur leur vie respective. Oseront-ils changer de vie pour être heureux ?

L'avis de Delphine, la bibliothécaire :

Lecture agréable qui a pour thème l'importance d'affronter ses peurs et d'oser sortir de ses habitudes, avec en toile de fond le chemin de Compostelle.

N'hésitez pas à venir l'emprunter dans votre médiathèque !



ASSOCIATIONS

Un village à l'esprit d'équipe, de solidarité, de coopération

Rugby Club de la Sévenne vous parle du vide-grenier de Luzinay



Créé en 1996 par le Hockey Club puis repris, depuis 2013, par le club de rugby du village. Le Rugby Club de la Sévenne, association fondée en 1988, rassemble des passionné(e)s du ballon ovale évoluant aussi bien en compétition qu'en loisir. Comme chaque année, l'association a organisé son vide-greniers à Luzinay. Cette année à cause de la pluie il n'a pas attiré les 3000 visiteurs et les 500 exposants.



Ce rendez-vous incontournable est rendu possible grâce aux efforts et à l'organisation minutieuse des bénévoles du club, sous la direction du responsable de la commission, Christophe Dubois, de Nicolas Saulnier, du président Guillaume Piot, et la secrétaire Lydie Jamet. La commission déploie chaque année, une panoplie de ressources pour assurer le succès de cette journée spéciale. De la communication préliminaire à l'organisation

de l'évènement, en passant par la gestion rigoureuse du budget, rien n'est laissé au hasard.



Le jour-J demande de l'endurance. De 3h à 7h du matin, une soixantaine de bénévoles s'affairent à l'orientation des exposants. Vient ensuite l'installation des buvettes et points de restauration ainsi que leur animation tout au long de la journée. L'équipe veille au bon déroulement de l'évènement et à l'ambiance chaleureuse. Les bénévoles doivent conserver leur énergie jusqu'au soir pour assurer le rangement, parfois tard dans la soirée. L'effervescence du vide-greniers résonne bien au-delà de ses heures d'ouverture, suscitant des retours positifs sur les réseaux sociaux, dans la presse locale...

Alors que la pluie s'est couchée sur cette 27ème édition, une date est déjà fixée dans tous les agendas: rendez-vous l'année prochaine, le 27 avril 2025, pour une nouvelle journée placée sous le signe de la chine et de la convivialité.

Le Rugby Club de la Sévenne remercie chaleureusement tous ceux qui contribuent,

chaque saison, à la réussite du vide-greniers, organisateurs, bénévoles exposants, visiteurs. Merci à la municipalité de Luzinay qui prend à sa charge le nécessaire pour assurer la salubrité publique et nous prêtent ses rues lors de cette journée, ainsi qu'aux gendarmes, aux pompiers et aux sauveteurs secouristes du pays viennois pour assurer la sécurité et le bien-être de chacun.

Qi GONG SANTÉ à Luzinay



Le Qi Gong est une pratique douce. Elle met en activité les différentes fonctions biologiques de notre organisme tout en entretenant santé et bien-être.



Dirigé par **Eric Nugues**
ericnugues@hotmail.com
06 62 21 53 50

6ème Dan, professeur diplômé, responsable de l'école de formation des cadres du Comité du Rhône de Karaté.

Salle Kimono, Gymnase José Gomez, chaque mardi de 18h15 à 19h15 et vendredi de 10h à 11h

BÂTIMENTS - SÉCURITÉ

Construire pour vous, les équipements publics de demain

Brise vue local chasse

Nos agents des services techniques ont posé des brises vues au local de la Chasse.

Action pour le bien-être de tous !



Rappel sur l'élagage en bordure de voirie

Avec les périodes très ventées que nous subissons et pour éviter des accidents, nous rappelons aux habitants qu'ils sont tenus de faire abattre tous les arbres menaçant de tomber sur la chaussée, pour éviter des ruptures de câbles électriques ou autres.

Article L 2212-2 du code général des Collectivités.

Travaux entrepris dans les bâtiments communaux

- Un bac pour le lavage des chaussures de football a été mis en place à l'extérieur,

au niveau de la salle des Trophées.

- Un robinet extérieur au niveau du local chasse.
- Les grillages de l'école ont été changés par du grillage rigide.
- Une prise normalisée électrique dans le local de stockage de la salle José Gomez.

Pour un village plus propre !

La commune va effectuer des passages de balayeuse le long des bordures de trottoirs et des caniveaux dans le village.

Il est rappelé aux habitants que les mauvaises herbes le long de leurs murs de maison et clôtures ne sont pas du domaine public et doivent être enlevée par eux-mêmes.

*Arrêté municipal
2021-04-01*

Attention roulons doucement !

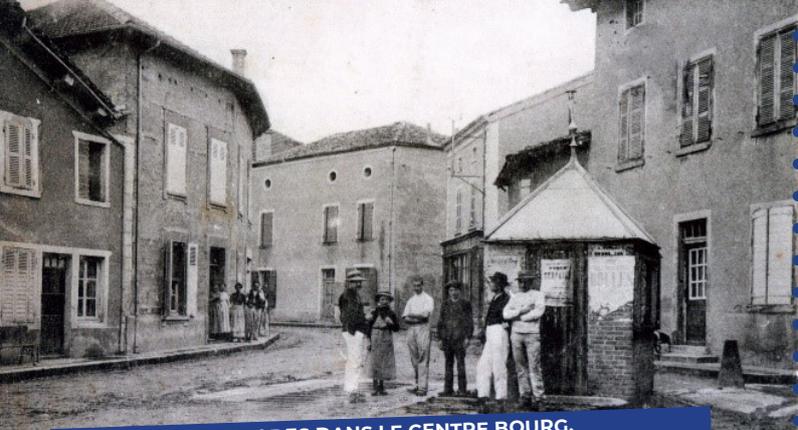
La sécurité des enfants et des résidents de Luzinay reste une priorité absolue pour la municipalité. Afin de garantir un environnement sûr et protégé, il est impératif de rappeler à tous les habitants **la récente mise en place d'une limitation de vitesse à 30 km/h sur**

l'ensemble du territoire communal.

Cette mesure vise à réduire les risques d'accidents de la route, en particulier dans les zones résidentielles et près de l'école. En abaissant la vitesse maximale autorisée, la commune œuvre activement pour assurer la sécurité des piétons, des cyclistes et des automobilistes, tout en créant un espace de vie plus paisible et convivial pour tous ses habitants.

Nous encourageons donc chacun à respecter scrupuleusement l'**arrêté municipal N°2022-071**, de limitation de vitesse et à rouler doucement. Ensemble, nous contribuons à prévenir les accidents et à promouvoir un mode de vie plus sécuritaire et harmonieux pour chacun.

La municipalité de Luzinay remercie l'ensemble de ses habitants pour leur collaboration et leur engagement en faveur de la sécurité routière.



LORS DE VOS BALADES DANS LE CENTRE BOURG,
RETROUVEZ LES PHOTOS DE NOTRE BEAU VILLAGE D'ANTAN

BLOC NOTES

ILS SONT NÉS

MAUDRU ÉLÉNA	10/11/2023
MAZARD ELLA	16/11/2023
GAUTHIER EDGAR	19/11/2023
BERTRAND LUCIE	02/12/2023
SAVOYAT ELSA	24/12/2023
RODET GABRIEL	14/01/2024
BURLOT LENNY	30/01/2024
ARAKELIAN MEY	20/03/2024
MOMPLOT ÉLÉA	27/03/2024
JEUNOT AZZURA	09/04/2024

ILS SE SONT MARIÉS

GIRAUD ÉRIC & BÉAL CATHERINE	30/12/2023
SOUSSI MOHAMED & LAURENT MYRIAM	27/01/2024
TERNISIEN SÉBASTIEN & BOUCHERY VIVIEN	02/02/2024
VENET RUDOLPHE & DOMITILE VIRGINIE	24/02/2024

ILS NOUS ONT QUITTÉS

TARAGON DANIEL	13/11/2023
BRUNET YVES	19/11/2023
PINAUD NÉE DODELINGER JOSETTE	30/12/2023
COURTIAL NÉE COUTURIER ANAÏS	14/01/2024
LIMOZIN ARSÈNE	27/01/2024
SILLANS NÉE BOURGUIGNON SIMONE	10/02/2024
GOMEZ NÉE VIELFAURE MARCELLE	12/03/2024

Nouveaux horaires !

MAIRIE

Lundi
10h00-12h00
15h00-18h30

Mardi au jeudi
10h00-12h00
15h00-17h30

Vendredi
10h00-12h00

MÉDIATHÈQUE

Mardi
10h00 - 12h00

Mercredi
10h00-12h00
15h30-18h30

Vendredi
15h30-18h30

AGENDA

- 13/07** Fête Nationale et feu d'artifice à Chuzelles
- 14/07** Concours de pétanque Salle J. GOMEZ par le Comité des Fêtes
- 31/07** Ciné été film « COCORICO » à la tombée de la nuit au Groupe Scolaire Paul Germain
- 31/08** Festival Louise à partir de 10h à la ferme Laval, GAEC le Mas d'Illins
Concours de pétanque salle des Arcades à 13h30 par l'ACCA
- 01/09** Luzi'Trail à partir de 8h30 salle des Arcades par l'Amicale des Pompiers
- 04-11/09** Semaine nationale des écoles du Rugby
- 06/09** Réunion Mairie/Présidents associations à 18h30 salle des Trophées
- 07/09** Forum des associations de 8h à 12h salle J. GOMEZ
- 14-15/09** Expositions temporaire à la Chapelle d'Illins, samedi 14h à 18h, dimanche 10h à 12h et de 15h à 19h
- 21-22/09** Expositions temporaire à la Chapelle d'Illins, samedi 14h à 18h, dimanche 10h à 12h et de 15h à 19h
- 28-29/09** Expositions temporaire à la Chapelle d'Illins, samedi 14h à 18h, dimanche 10h à 12h et de 15h à 19h
- 05/10** Concert de Jazz à 20h30 salle J. Gomez par la Chapelle d'Illins
- 13/10** Matinée boudin à la chaudière salle J. Gomez par la Comité des Fêtes
- 03/11** Bourse aux jouets à 7h30 salle J. GOMEZ par les Amis de l'École
- 10/11** Foire aux vins salle J. GOMEZ par le Comité des Fêtes
- 11/11** Cérémonie de 11 novembre départ place de la Mairie
- 22/11** Fête de la solidarité à partir de 16h30 place de la Mairie par le CCAS
- 24/11** Marché de Noël à partir de 9h salle J. GOMEZ par la Chapelle d'Illins
- 10/01** Vœux du maire à 18h30 salle J. GOMEZ

Conseils Municipaux à la mairie, salle du conseil

18 septembre - 04 décembre - 12 février - 02 avril

✉ accueil@mairie-luzinay.fr

📘 Mairie de Luzinay

☎ 04 74 57 98 41

📷 @mairieluzinay

🌐 www.mairie-luzinay.fr

📱 Panneau Pocket Luzinay

Merci à tous ceux qui ont permis la réalisation de ce numéro : les services municipaux, les associations, les élus.

Directeur de la publication : Christophe CHARLES

Rédaction, conception et photographies : Agence Slash

Imprimeur : Onlineprinters - Dr.-Mack-Straße 83 - 90762 Fürth, Allemagne

Édité en 1250 exemplaires.

Magazine conçu en utilisant les ressources iconographiques de Flaticon.com. et svgrepo.com

Retrouvez votre marché hebdomadaire
tous les mardis matin, sur la place de la mairie.